

AUORE DUPONT-CHAUVET, CONSEILLÈRE MOBILITÉ CARRIÈRE

- **Présentez-vous ! Quel est votre rôle au sein de l'université de Rouen Normandie ?**

Je suis arrivée à l'université de Rouen Normandie il y a un an et demi. Auparavant, j'ai travaillé pendant dix ans à l'université d'Orléans sur des questions d'orientation et d'insertion professionnelle, notamment auprès des étudiants. Au tout début de ma carrière, je travaillais dans les ressources humaines dans le secteur privé comme chargée de mission handicap. À l'URN, j'ai deux missions principales : je suis conseillère mobilité carrière et référente handicap.

- **À quoi correspond exactement votre rôle de conseillère mobilité carrière ?**

Mon rôle est d'informer, de conseiller et d'accompagner les agents dans la réflexion sur leurs projets professionnels. Mon action concerne aussi bien les personnels administratifs que les enseignants-chercheurs et les enseignants, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

- **À quels types de demande faites-vous généralement face ?**

C'est très varié. Il peut s'agir d'une simple demande d'informations, par exemple sur les procédures de mobilité disponibles. Cela peut aussi concerner une réflexion avec un agent qui a repéré un poste hors de l'université qui l'intéresse. Dans ce cas, nous travaillons sur des outils comme la lettre de motivation. Enfin, il peut s'agir d'une réflexion plus globale, avec un agent qui envisage de changer de poste mais ne sait pas encore précisément ce qu'il souhaite faire. Dans ce cas, nous réalisons ce que l'on appelle un bilan professionnel, comprenant plusieurs séances en face à face. Nous analysons l'ensemble du parcours professionnel, en examinant les expériences passées, les compétences acquises, ainsi que les centres d'intérêt. En fonction des résultats, cela peut déboucher sur un nouveau projet professionnel. En résumé, je suis là pour accompagner une personne qui aurait besoin de clarification et pour lui fournir des informations précises sur les possibilités de carrière. Lorsque les agents ont déjà une idée

des dispositifs disponibles dans la fonction publique, je les informe et les aide à concrétiser leur projet professionnel.

Il faut noter qu'il y a deux types de mobilité : la mobilité choisie, c'est à dire un agent qui pense avoir fait le tour de son poste ou qui souhaite évoluer, et celle subie liée à différentes raisons : mal-être au travail ou problème de santé par exemple. Dans ce cas, le fait d'être référente handicap est un avantage ; je peux ainsi mieux accompagner dans leur démarche les agents ayant des problématiques de santé. Je collabore avec le médecin de prévention, et en particulier avec l'ergonome, pour mettre en place des aménagements adaptés. Il s'agit également d'apporter une perspective différente sur le maintien en poste face à la maladie et de proposer des solutions adaptées, dans la mesure du possible, en tenant compte des souhaits de l'agent. De manière générale, en tant que conseillère mobilité carrière, je collabore avec l'ensemble des services des ressources humaines pour identifier les opportunités que nous pouvons proposer aux agents désireux de changer de poste, quelle que soit la raison de leur démarche.

- **Quelle est la fréquence de vos échanges avec des personnels de l'URN à la recherche d'informations ?**

J'ai de très nombreux rendez-vous, toute l'année. En moyenne, je dirais que j'en ai une dizaine par semaine. Cela ne paraît peut-être pas beaucoup à l'échelle de l'établissement, mais c'est conséquent. Il est important de noter que certains rendez-vous sont ponctuels, tandis que d'autres nécessitent un suivi sur le long terme. Par exemple, quand il y a un bilan professionnel, il y a plus de rendez-vous avec l'agent, nous donnons des échéances, il y a des tests à faire passer, des moments d'analyse, de restitution.

- **L'université de Rouen Normandie démontre clairement une volonté de faire évoluer ses personnels, pour quelles raisons ?**

Cela s'explique par plusieurs facteurs. La fonction publique évolue et propose de plus en plus de possibilités pour diversifier les parcours professionnels, comme les mobilités entre différentes fonctions publiques ou les passerelles entre le secteur public et le secteur privé. À l'URN, il est essentiel d'établir un lien entre les besoins de l'établissement et les compétences ainsi que les aspirations des agents. Nous visons à rendre les parcours des agents de l'URN stimulants et attractifs, car cela contribue

également à leur fidélisation. Il est crucial de démontrer aux agents qu'il est possible d'évoluer d'un poste à l'autre, de développer ses compétences à travers des formations, et de construire une carrière au sein de l'Université. De plus, il est important qu'ils sachent qu'ils peuvent bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation de leur projet professionnel.

- **Vous êtes également référente handicap, et vous avez été l'organisatrice du DuoDay l'an passé, pouvez-vous nous en dire plus ?**

En tant que référente handicap, je travaille avec différentes personnes au sein de l'URN. Il y a évidemment le médecin du travail, l'ergonome, et la correspondante handicap, qui travaille à la mise en œuvre de la politique handicap pour les personnels. L'idée est de mettre en place des aménagements qui ont été demandés par le médecin du travail et d'accompagner les agents qui sont en situation de handicap ou ont une problématique de santé.

Nous cherchons également à développer un autre aspect important : la sensibilisation. C'est dans cette optique que l'URN a participé au DuoDay l'année dernière. Le DuoDay vise à former des binômes entre des agents de l'Université et des personnes en situation de handicap, afin de leur faire découvrir nos métiers. Cette initiative se déroule sur une journée, en novembre, et poursuit un double objectif ; dédramatiser et démystifier le handicap. Nos agents qui rencontrent des personnes en situation de handicap les accompagnent toute la journée. Cela permet des échanges, de faire connaître nos métiers et notre structure en tant qu'employeur. Le deuxième objectif est de développer des partenariats avec des structures partenaires de l'emploi et du handicap dans une perspective de recrutement. D'ailleurs, il se trouve que parmi les six personnes que nous avons reçues pour le DuoDay l'année dernière, nous avons recruté une personne.

Publié le : 2024-10-23 08:44:44